



ENGIE

**BioZ** Le biométhane au cœur de nos territoires

## CENTRALE BIOMÉTHANE DE CHAUMONT

### Fiche descriptive

@ Pascal Léopold

#### SITE

1 rue du Haut Moreau, Parc d'activité de Chaumont, 45120 Corquilleroy

#### DATES DU PROJET

Démarrage chantier : juin 2019  
1<sup>er</sup> m<sup>3</sup> de biométhane injecté : décembre 2020



#### PORTEURS DU PROJET

Centrale Biométhane de Chaumont : maître d'ouvrage  
ENGIE BioZ : développeur, concepteur, propriétaire et exploitant



#### MONTANT DE L'INVESTISSEMENT

9 550 000 €



#### SUBVENTIONS

ADEME : 650 000 €  
FEDER : 261 400 €

#### PARTENAIRES DU PROJET

Soutenu par



Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne, le Fonds Européen de Développement Régional et le Fonds Européen de Développement Régional.

## AGENCE ROUEN

45, impasse du Petit Pont  
76230 Isneauville

## AGENCE RENNES (SIEGE SOCIAL)

10, Boulevard de la Robiquette  
BP 86115  
35761 Saint Grégoire Cedex

info.bioz@engie.com  
Tél siège social : 02 23 46 17 62

# CENTRALE BIOMÉTHANE DE CHAUMONT - 21 GWh



@ Pascal Léopold

## DU BIOMÉTHANE AU COEUR DU PAYS GÂTINAIS

Implantée sur les communes de Pannes et Corquilleroy dans le Loiret, la Centrale Biométhane de Chaumont est un outil de valorisation écologique local. Dans le cadre de la transition énergétique, ce projet y répond pleinement à plusieurs titres : la production d'énergie verte, la valorisation de déchets organiques du territoire et la contribution au recyclage local des éléments fertilisants.

Depuis 2014 jusqu'à sa mise en service en 2020, deux enjeux fondamentaux ont fait l'objet d'un investissement important pour concrétiser ce projet. Tout d'abord, la concertation des acteurs territoriaux a été fondamentale dans l'objectif d'intégrer au mieux cette unité au cœur du territoire. L'objectif étant de réunir le plus grand nombre d'exploitants agricoles, soit au total 37 agriculteurs partenaires du projet. L'autre enjeu a été de sélectionner un procédé de méthanisation robuste et éprouvé en voie sèche continue (piston). Cette technologie étant encore peu répandue en France sur nos matières à digérer, cet aspect a impacté la durée de concrétisation de ce projet.

La Centrale Biométhane de Chaumont est un projet d'envergure territoriale qui va produire un gaz vert (21 GWh/an), le biométhane, consommé localement. Cette énergie renouvelable est issue de la dégradation biologique de matières organiques venant du territoire Montargois.

**Cet exemple d'économie circulaire est une belle réussite ; l'énergie produite par l'installation à hauteur de 250 Nm<sup>3</sup>/h de biométhane correspondra à 6% de la consommation annuelle en gaz de l'agglomération Montargoise sur le réseau de distribution GRDF.**

### LES CHIFFRES CLES

**Production de biométhane**  
21 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation en gaz de 1 900 foyers

**Capacité**  
250 Nm<sup>3</sup>/h injectés en continu dans le réseau de gaz

**Surface totale**  
1,8 hectares de terrain

**Volume de digestion**  
Voie sèche piston 2 100 m<sup>3</sup> à une température de 55°C pour un temps de séjour d'environ 25 jours

**Alimentation en substrats**  
Autorisation pour traiter 25 000 t/an, soit 68 t/jour introduites dans le digesteur

**Type de substrats**  
62 % d'origine agricole (fumiers, résidus végétaux)  
38 % issus d'industries agro-alimentaires

**Valorisation agricole**  
37 exploitations pour une surface d'épandage totale de 5 300 ha  
Retour au sol de plus de 20 000 tonnes de digestat

**Tonnes de CO<sub>2</sub> évitées**  
5 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an

